

Inventaire des équidés

- L'inscription de TOUS les équidés nés avant le 31/12/2018 dont le détenteur est propriétaire est obligatoire, celle des équidés en pension est possible mais doit être effectuée lors de l'adhésion. Aucune modification ne sera acceptée après l'adhésion. Cette adhésion est valable jusqu'au 31/12/2019.
- **Modalités de remboursement :** il est demandé d'utiliser le site internet <http://www.atm-equides-angee.fr> pour effectuer en ligne la déclaration de fin de vie et le règlement par carte bancaire **pour bénéficier du tarif négocié auquel la prise en charge est plafonnée.** Imprimer en double exemplaire l'attestation de paiement : l'une est à donner à l'équarrisseur lors de l'enlèvement, l'autre est à retourner au GDS de l'Aisne.
Il appartient à l'éleveur de faire la demande d'enlèvement à l'équarrissage.
- Le remboursement des frais d'équarrissage est effectué sur présentation de la facture auprès du GDS.
- Les poulains nés en 2019 sont couverts par l'assurance de la mère.
- Le **délai de carence** est de 15 jours à compter de la date de réception par le GDS du présent document dûment rempli et du règlement correspondant.
- La prise en charge démarre au plus tôt le 01/01/2019.

J'ai pris connaissance des clauses ci-dessus et demande à adhérer au GDS pour les équidés suivants (préciser N° SIRE, photocopier cette page si nécessaire, vérifier que le nombre d'équidés inscrits correspond à l'effectif total déclaré dans le bulletin d'adhésion) :

N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :

Je, soussigné, NOM _____ Prénom _____
Rue _____ Code postal _____ Commune _____
Téléphone : _____ Port : _____ Mail : _____
Type (préciser) : ☐ Trotteurs ☐ Pur-sang ☐ Selle ☐ Trait ☐ Poneys ☐ Anes
Vétérinaire traitant : Dr _____ Commune _____

Suis propriétaire à ce jour de : EQUIDES _____ indiquer nombre (1)
Héberge en pension actuellement : EQUIDES _____ indiquer nombre (2)
Les chevaux mis en pension sont séparés : ☐ OUI ☐ NON

Demande à adhérer à la section équine du GDS 02



Pour un montant de : Forfait DETENTEUR = 5 euros
Cotisation ANIMAL (EQUIDES) 10 euros X _____ (1) + (2)
Montant total adhésion =

Fait à : _____ le _____
(faire précéder la signature de la mention "LU ET APPROUVE")

Signature du détenteur

Document à nous retourner accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du GDS 02
Ou virement bancaire sur CRCA LAON BROSSOLETTE : **RIB** 10206-00232-16386208990-09
IBAN FR76-1020-6002-3216-3862-0899-009 **BIC** AGRIFRPP802